

Envoyé en préfecture le 03/02/2025

Reçu en préfecture le 03/02/2025

Publié le

ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



LA FERTE
SAINT AUBIN
LA VIE ENTRE SOLOGNE ET VAL DE LOIRE

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Rappels réglementaires et objectifs du DOB

- La tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants (articles L. 2312-1, L. 3312-1, L. 4311-1, et L. 5211-26 du Code général des collectivités territoriales). Pour les collectivités locales ayant opté pour le référentiel M.57 la présentation du rapport sur les orientations budgétaires donnant lieu au débat d'orientation budgétaire doit se tenir dans un délai de dix semaines avant le vote du budget primitif.
- Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement. Sont précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre.
- La présentation des engagements pluriannuels, et plus particulièrement les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes. Le rapport présente, le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme.
- Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget afin que puisse être anticipée l'évolution du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Envoyé en préfecture le 03/02/2025

Reçu en préfecture le 03/02/2025

Publié le

ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 03/02/2025

Reçu en préfecture le 03/02/2025

Publié le



ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE

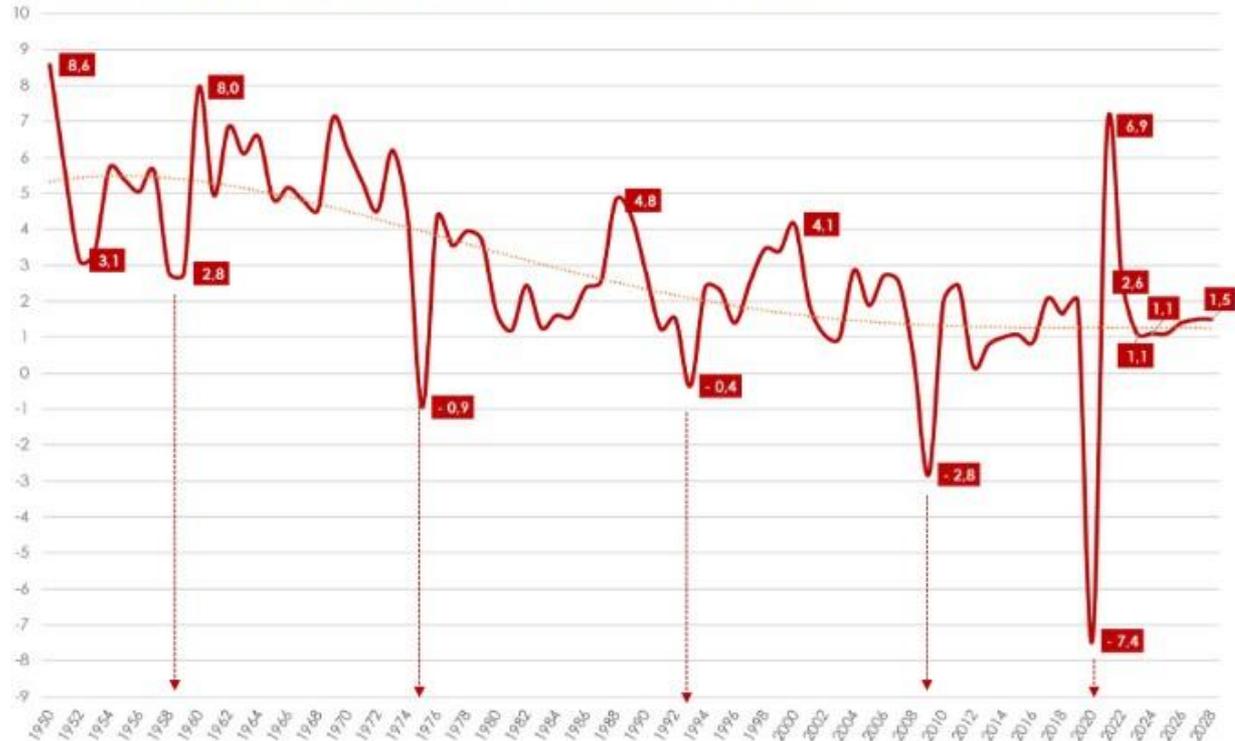
CONTEXTE ECONOMIQUE, SOCIAL ET POLITIQUE

CONTEXTE EVOLUTION

D'après le gouvernement, la croissance du PIB serait de 1,1% en 2024 et devrait être équivalente en 2025.

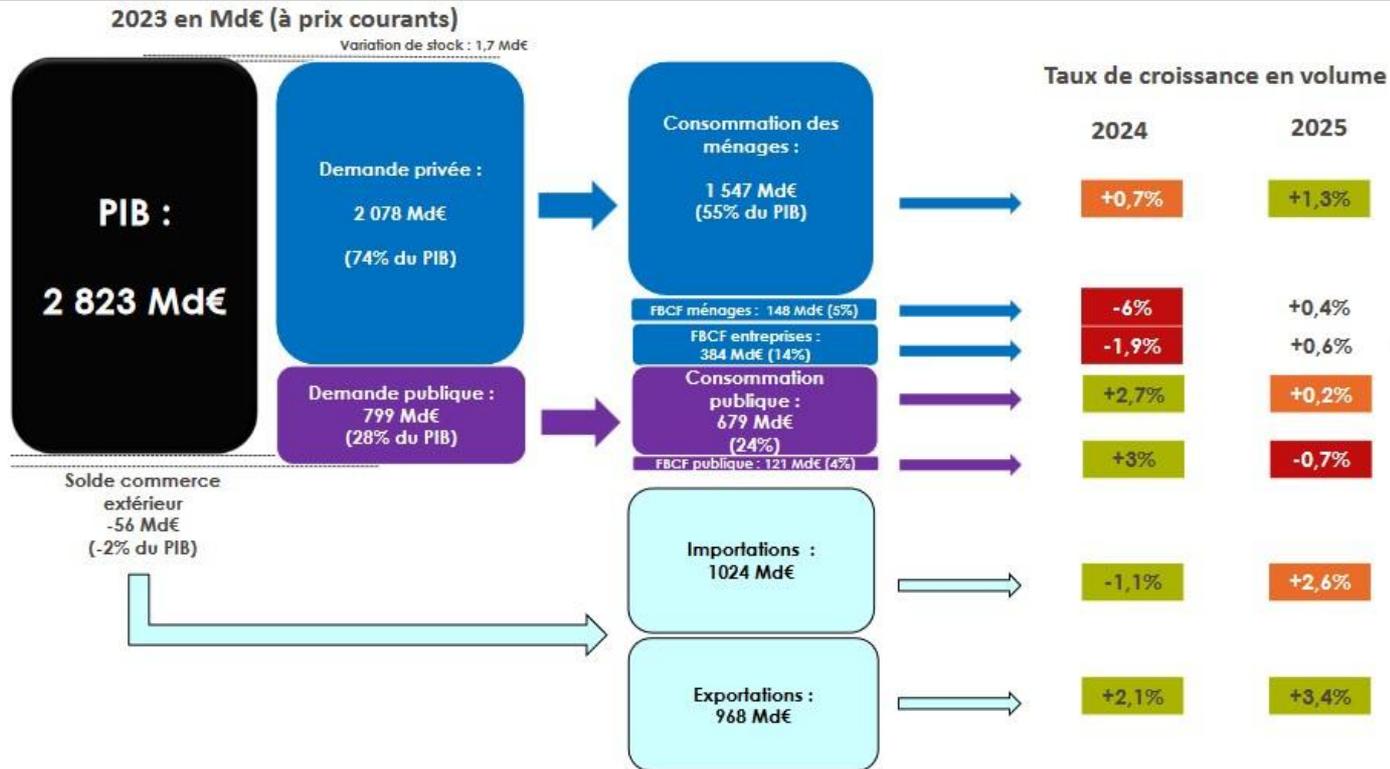
	2020	2021	2022	2023*	2024	2025	2026	2027	2028
Evolution en volume du PIB PLF 2025	-7,4%	6,9%	2,6%	1,1%	1,1%	1,1%	1,4%	1,5%	1,5%
<i>Rappel hypothèse PLF 2024</i>	-7,9%	6,8%	2,5%	1,0%	1,4%	1,7%	1,7%	1,8%	s.o.
<i>Ecart PIB PLF 2025 - PIB PLF 2024</i>	0,5%	0,1%	0,1%	0,1%	-0,3%	-0,6%	-0,3%	-0,3%	s.o.

* 2023 corrigé des jours ouvrables. Hors cette correction, la croissance du PIB s'est élevée à +0,9% en 2023.



Gouvernement Bayrou : croissance estimée 0,9% contre 1,1% gouvernement Barnier

LES PRÉVISIONS DE L'ÉCONOMIE



- ✓ En 2025, la croissance estimée est basée sur la reprise de la consommation des ménages, notamment avec la diminution du taux d'épargne des ménages (comportement de précaution à la suite du covid et baisse de l'inflation)
- ✓ En 2024 le taux de croissance du secteur publique était en hausse, et celui du secteur privé impacté notamment par les taux d'intérêt toujours élevés.

Envoyé en préfecture le 03/02/2025

Reçu en préfecture le 03/02/2025

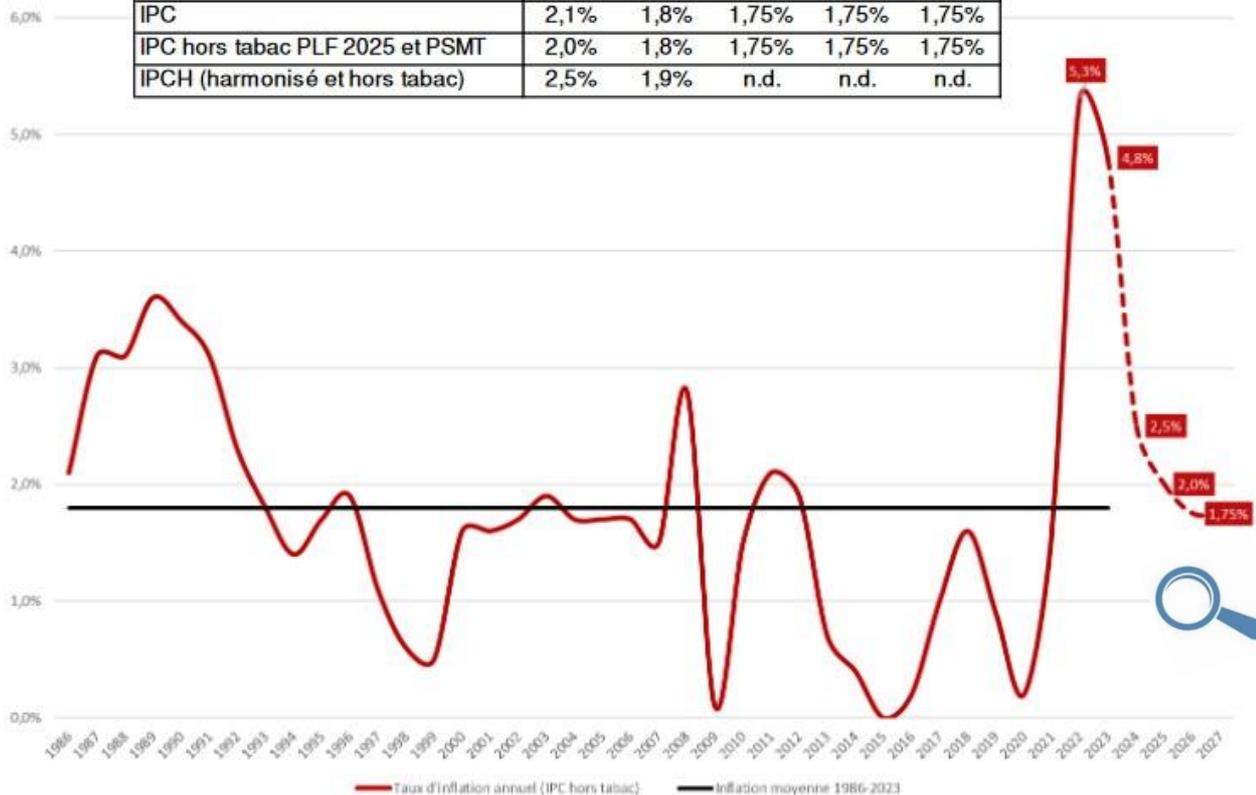
Publié le



ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE

QUELLE ÉVOLUTION DE L'INFLATION ?

	2024	2025	2026	2027	2028
IPC	2,1%	1,8%	1,75%	1,75%	1,75%
IPC hors tabac PLF 2025 et PSMT	2,0%	1,8%	1,75%	1,75%	1,75%
IPCH (harmonisé et hors tabac)	2,5%	1,9%	n.d.	n.d.	n.d.



Le gouvernement table sur une inflation de **2,1%** pour 2024 (**2% hors tabac**) et **1,8%** en 2025.

Au niveau régional

- ✓ **Le taux de chômage** reste stable au 1er janvier 2024. Après une évolution constante tout au long de l'année 2023, le chômage se stabilise depuis début 2024 (6.9% au 2T 2024 ; +0.0%/1T 2024). Il s'établit néanmoins un peu au dessus des niveaux constatés au 2e trimestre 2023 (+0.2 pt/2T 2023). Il maintient son écart avec le taux national (7.1%) et reste favorable par rapport au niveau d'avant la crise COVID (7,8% fin 2019).
- ✓ **Effectif salarié** : Après le décrochage brutal lié au 1er confinement, les effectifs salariés privés ont, depuis, repris de la vigueur au rythme des contraintes liées à l'épidémie. Au 2e trimestre 2024, la situation montre quelques signes de fléchissements en région Centre-Val de Loire (-0.3%/ 1T 2024 ; -0.1% en France). Sur un an, les effectifs enregistrent un léger repli avec la disparition de 1 850 postes en région (-0.3% /2T 2023), un résultat qui ne suit pas la stabilité encore constatée en France (+0.3%). Par rapport à fin 2019, la région enregistre toujours un solde positif de 22 300 emplois salariés privés (+3.4% ; +6.3% en France), qui annule complètement les effets de la crise COVID, et confortent les effectifs à un haut niveau.
- ✓ **La demande d'emploi** : Après avoir atteint son plus haut niveau au 2e trimestre 2020, la demande d'emploi a lentement baissé au gré des contraintes d'activités liées à l'épidémie de COVID. Après un 1er trimestre 2024 mal orienté, la tendance semble vouloir s'inverser au 2e trimestre et se stabilise au 3e en région (+0.1% / 2eT 2024) comme en France qu'en France (+0.2%). Sur un an, la demande d'emploi ABC recule légèrement en région (-0.7% / 3eT 2023) alors que la tendance nationale reste stationnaire (+0.1%).

Loi de Finances spéciale après l'adoption de la motion de censure

- **PLF 2025 tel que présenté est abrogé**
- **Adoption d'une loi de Finance spéciale en attendant le vote du budget : objectif est de permettre le fonctionnement des institutions (art 47 Constitution)**

Cela signifie qu'il n'y a pas de mesure nouvelle, si politique structurelles. On **peut cependant imaginé que l'objectif gouvernemental consistera à réduire le déficit public**

Quel impact pour les collectivités ?

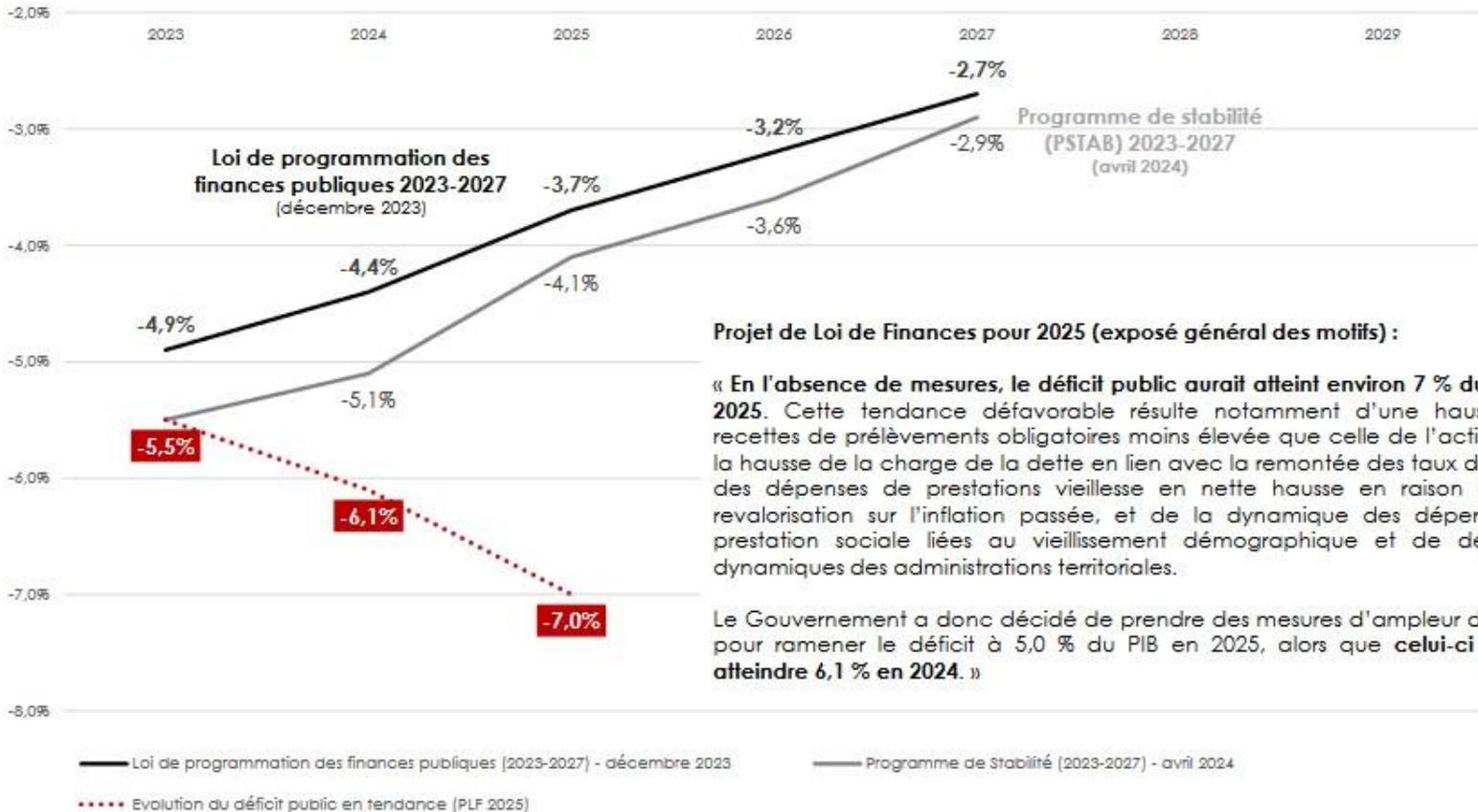
Invisibilité sur l'évolution des ressources : gel des fractions de TVA ? Stabilité de la DGF ? Quel niveau de subvention ? FCTVA ?

Invisibilité sur les dépenses : quel impact sur la masse salariale ?

NB : Vote prévu le 23 janvier, reprise des discussions au Sénat le 15 janvier



➔ Evolution probable du déficit de la France sans mesure gouvernementale



Objectif gouvernement Bayrou :

- 5,4% en 2025 (contre 5% gouvernement Barnier)
- 3% en 2029

➔ Les orientations suivantes ont été présentées lors du DOB 2025 de la CCPS.

AXE 1 : Adapter sa stratégie financière dans un contexte incertain

Cet objectif vise un resserrement de la capacité d'autofinancement de la collectivité en cohérence avec les années précédentes. Il s'agira de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte où les recettes sont en stagnation (fraction de TVA fiscale) ou en baisse (FCTVA, subventions, DCRTF...), et ainsi maintenir le taux d'épargne brute. Afin de continuer à investir, et pour préserver un autofinancement, il conviendra de maximiser les subventions pouvant être obtenues.

AXE 2 : Poursuivre un développement économique dynamique et faire rayonner la CCPS

La poursuite du développement économique permettra de rendre encore plus attractif le territoire et générera un cercle vertueux. De cette façon la CCPS sera en capacité de pérenniser son soutien financier et administratif aux communes, ainsi que de développer les services et projets structurants au bénéfice de sa population.

Poursuivre les objectifs dans un contexte incertain

Objectifs politiques

- Amélioration de notre **cadre de vie**, attractivité du **centre bourg**
- Poursuite de la **politique environnementale** & de **mobilité douce**
- Accès à des **services à la population nombreux** et de **qualité**
- Développement d'une **politique inclusive et solidaire** renforcée
- Soutien aux **politiques culturelle, familiale** et de la **jeunesse** et au tissu **associatif**
- **Tranquillité publique** et amélioration de la **sécurité routière** en particulier sur la RD 2020

Objectifs financiers

- **Maîtrise des dépenses** de fonctionnement tout en **maintenant le niveau de service public**
- Intégrer les effets sur la masse salariale de la revalorisation du point d'indice et de plusieurs catégories d'agents et veiller à les absorber au mieux
- **Limitation de l'érosion de l'autofinancement** face à la stagnation des recettes
- Continuer de mettre en œuvre les projets du mandat, à un rythme et selon des formats compatibles avec le contexte budgétaire actuel
- **Gel des taux d'imposition**

Envoyé en préfecture le 03/02/2025

Reçu en préfecture le 03/02/2025

Publié le

ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



BUDGET PRINCIPAL

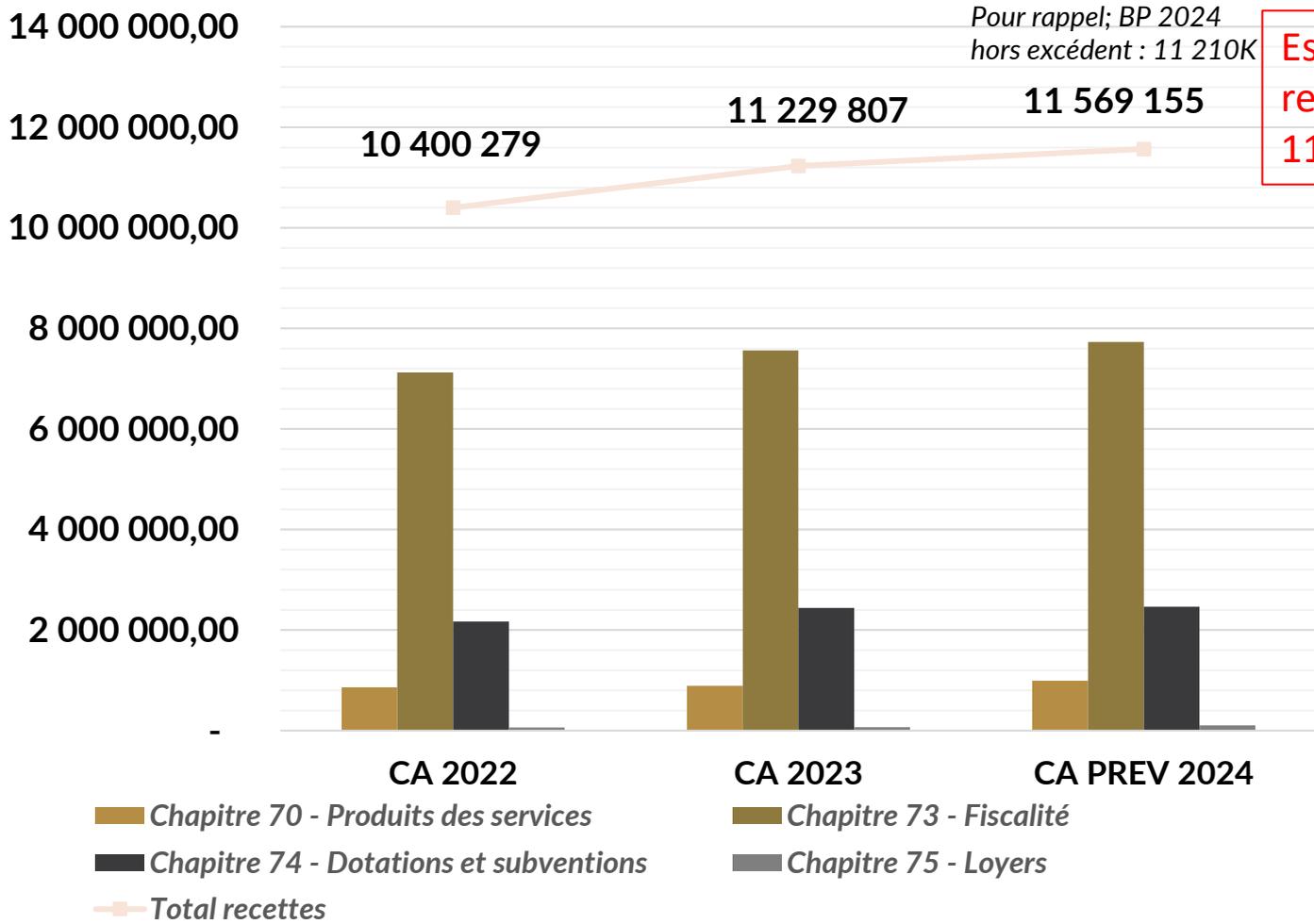
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
Reçu en préfecture le 03/02/2025
Publié le
ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



Exprimées en euros



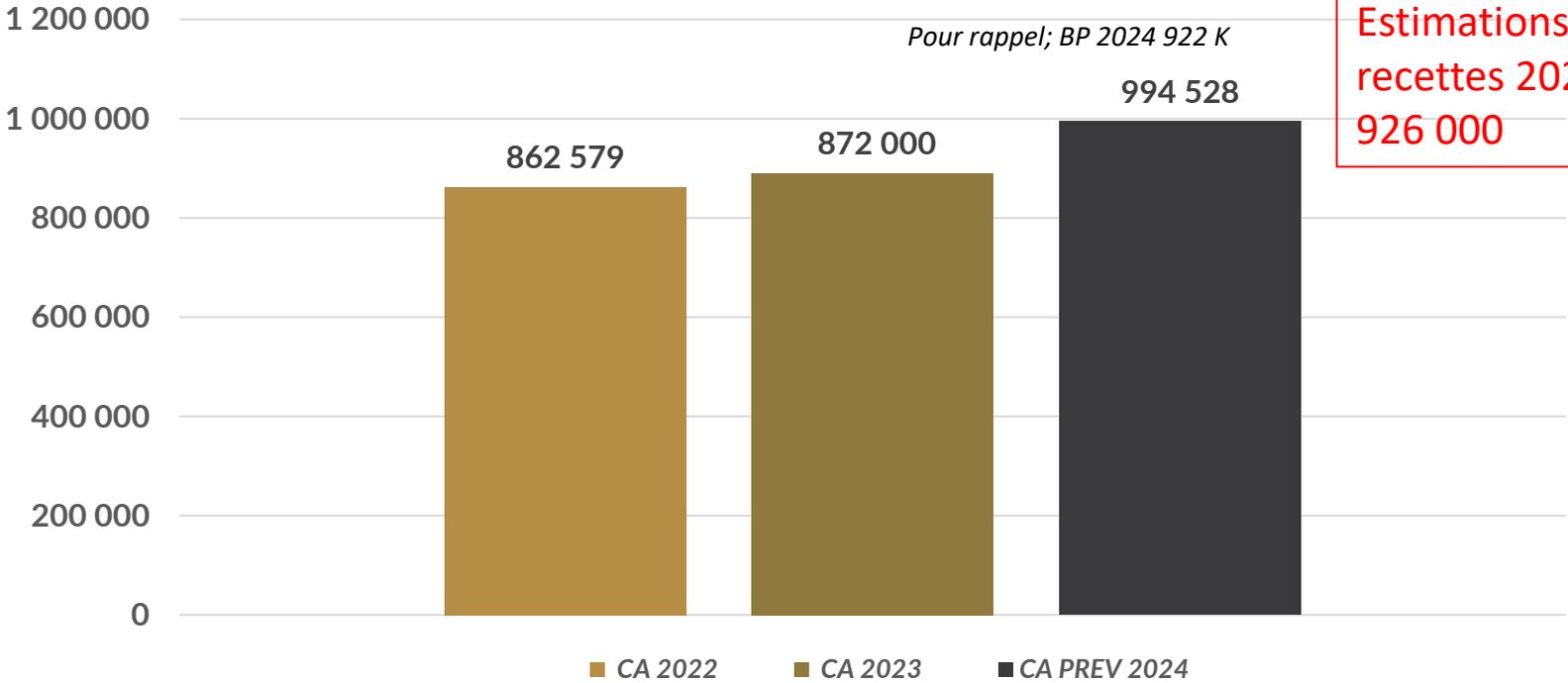
Pour rappel; BP 2024
hors excédent : 11 210K

**Estimations
recettes 2025 :
11 337 00**



Exprimées en euros

Produits des services (chapitre 70)



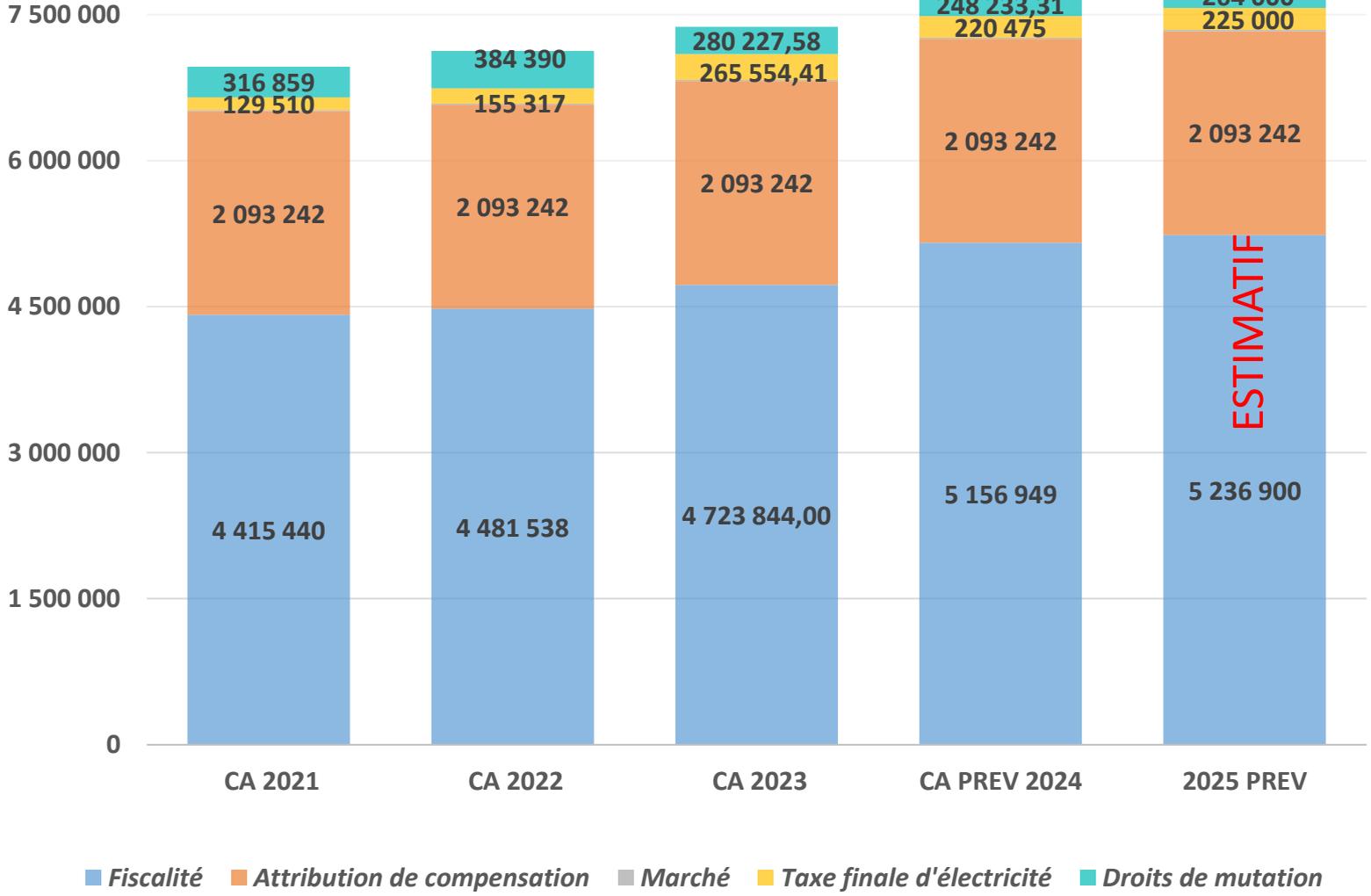
- ➡ POUR RAPPEL : Augmentation des tarifs en 2024 en moyenne de 5% hors tarification jeunesse et de la restauration
- ➡ Pas d'augmentation des tarifs en 2025

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (CHAPITRE 73)

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
 Reçu en préfecture le 03/02/2025
 Publié le
 ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



Exprimées en euros



Envoyé en préfecture le 03/02/2025
Reçu en préfecture le 03/02/2025
Publié le
ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



➤ Evolution des produits reçus (Etat 1288M)

**Projection de la revalorisation
des bases 2025 à 1,7 %**

Taxe	2021	2022	2023	2024	2025
TH résidence secondaire	164 961	144 426	167 623	176 908	179 900
TH locaux vacants	26 647	32 888	35 758	54 780	55 700
Taxe Foncier Bâti (dont département depuis 2021)	3 978 741	4 209 578	4 612 331	4 813 858	4 895 700
Taxe Foncier non Bâti (dont département depuis 2021)	83 546	84 075	94 119	94 087	95 600
TOTAL PRODUITS	4 253 895	4 470 967	4 909 831	5 139 633	5 226 900

ESTIMATIF

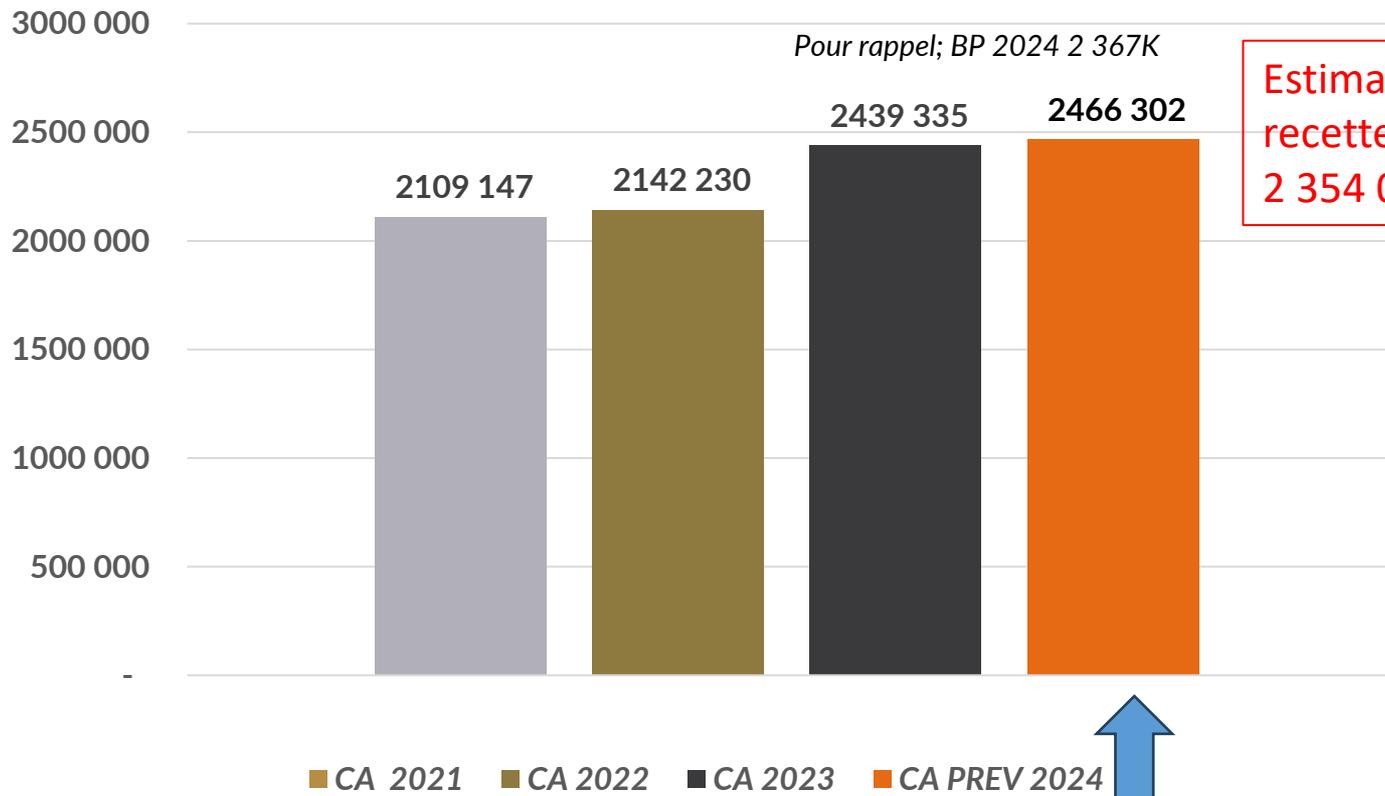
Taxe foncier bâti	57,21 %
Taxe foncier non bâti	69,74%



Maintien des taux pour 2025



Dotations et participations (chapitre 74)



Pour rappel; BP 2024 2 367K

Estimations
recettes 2025 :
2 354 000



Perte de DGF en 2024

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
 Reçu en préfecture le 03/02/2025
 Publié le _____
 ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	2025 PREV
Dotation forfaitaire	534 108 €	516 039 €	513 035 €	505 697	505 000
Dotation Natura 2000 – biodiversité	64 435 €	86 941 €	93 056 €	0 Perte d'éligibilité	0
Dotation de solidarité rurale	470 629 €	490 515 €	547 581 €	565 134	565 000
Dotation nationale de péréquation	78 320 €	70 488 €	79 915 €	71 924	72 000
Total DGF notifiée	1 147 492 €	1 163 983 €	1 233 587 €	1 142 755	1 142 000



Hypothèse prudente : stabilité suite à l'adoption de la loi de Finances spéciale: DGF 2025 = 2024 avec versement par douzièmes

Envoyé en préfecture le 03/02/2025

Reçu en préfecture le 03/02/2025

Publié le

ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



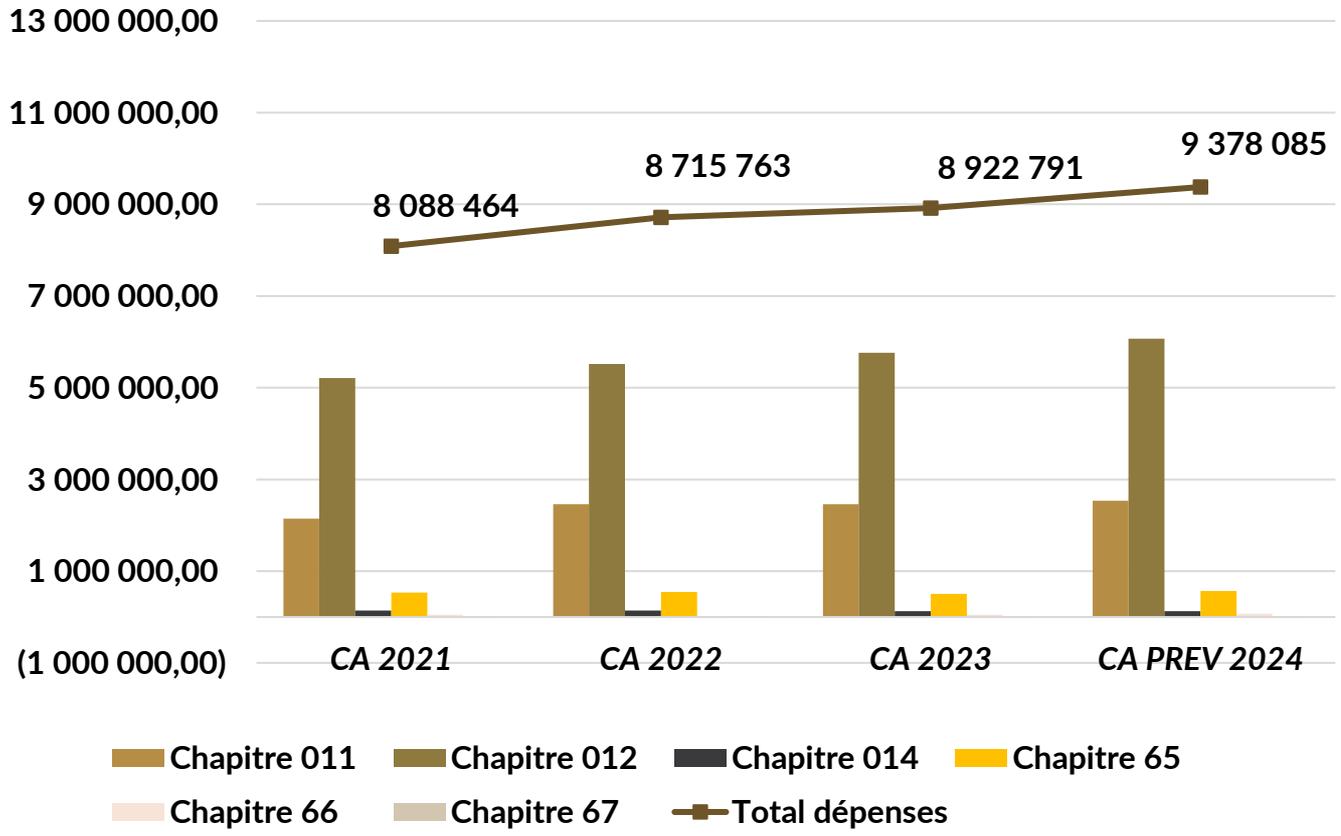
BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



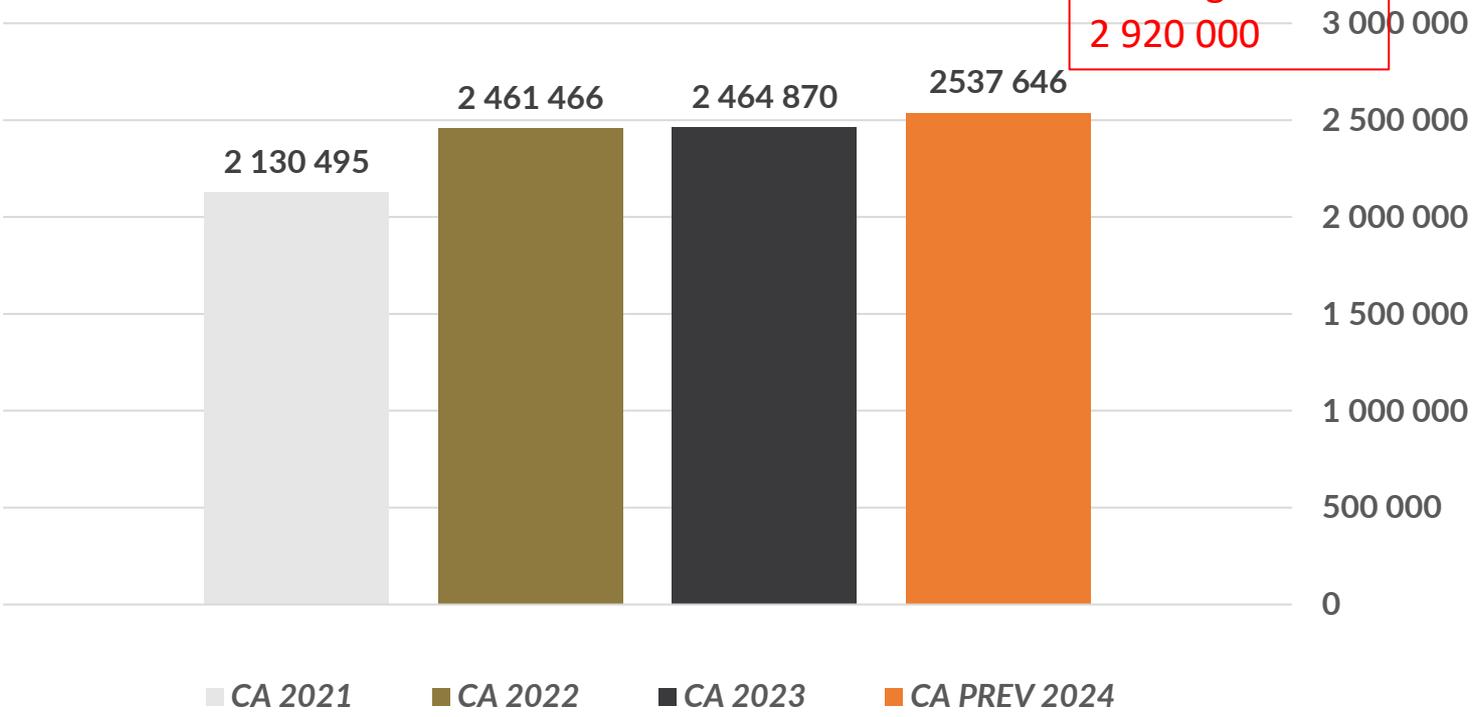
Les dépenses de fonctionnement (Hors charges exceptionnelles)

Estimations
dépenses hors
arbitrage 2025 :
10 133 000





Le chapitre 011 : charges à caractère général



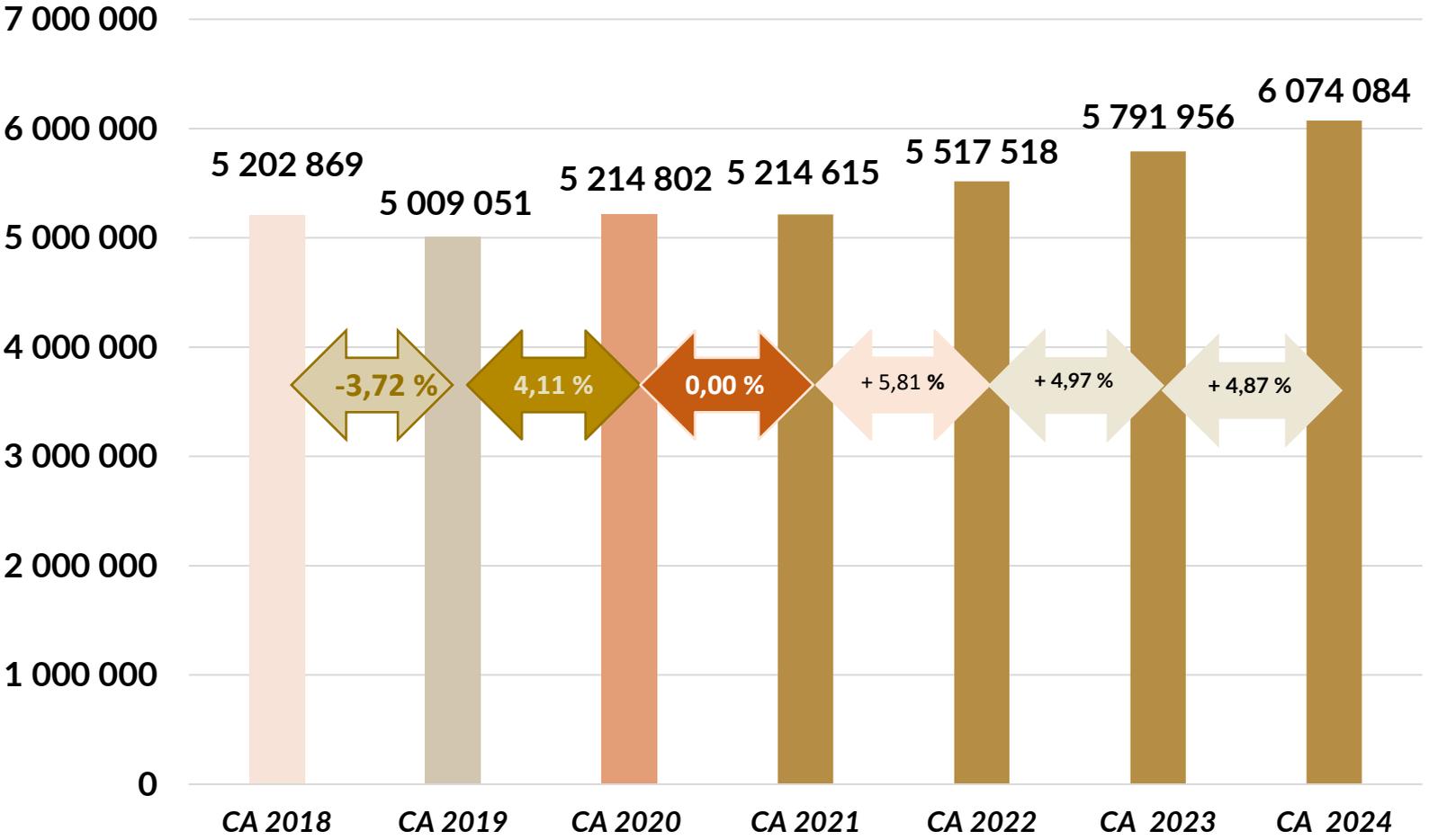
Estimations
dépenses hors
arbitrage 2025 :
2 920 000



pour rappel : inflation de 4,8 % en 2023 / 2% en 2024
OBJECTIF 2025 : Maintenir ou diminuer les dépenses du 011 à service constant

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT – LES CHARGES DE P

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
Reçu en préfecture le 03/02/2025
Publié le
ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE

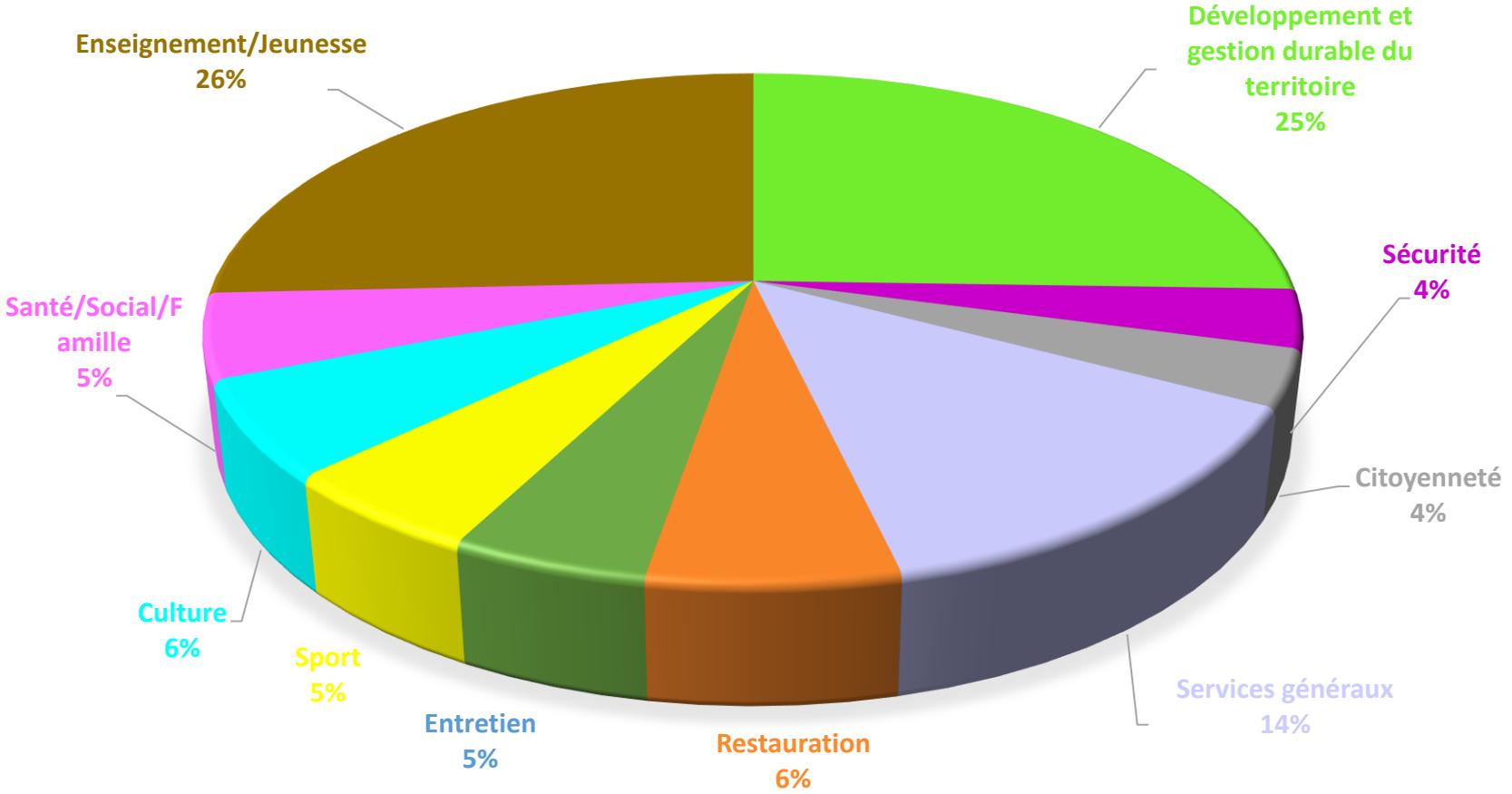


Envoyé en préfecture le 03/02/2025
Reçu en préfecture le 03/02/2025
Publié le
ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



Orientations budgétaires 2025

Enveloppe globale de 6 456 K€ contre 6 271 K€ en 2024



Orientations budgétaires 2025

Enveloppe globale de 6 456 K€ contre 6 271 K€ en 2024

Une masse salariale de base qui augmente suite aux décisions de 2024 et qui vont se répercuter en année pleine en 2025 :

- Variation des effectifs (permanents-accroissements-remplacements): - 159 K€
- Augmentations liées aux promotions sociales 2024 : + 47 K€
- Augmentation liées aux promotions sociales 2025 : + 16 K€
- Prévision globale au BP 2024 du RIFSEP + FMD + PPA : - 40 K€
- Aboutissement des négociations salariales – nouveau régime indemnitaire : + 25 K€
- Augmentation des variables : + 97 K€ (dont Forfait Mobilité Durable 18 K€)
- Augmentation assurance statutaires : + 15 K€
- Augmentation de la CNRACL au 1^{er} janvier 2025 : + 110 K€
- Transfert et monétisation des CET : - 10 K€



Orientations budgétaires 2025

Enveloppe globale de 6 456 K€ contre 6 271K€ en 2024

- Recrutements remplacements 2025 : + 95 K€
- Validation de services CNRACL : - 3 K€
- Expertises médicales : + 2 K€
- Mutualisation : - 10 K€

Recettes prévisionnelles 441 K€ :

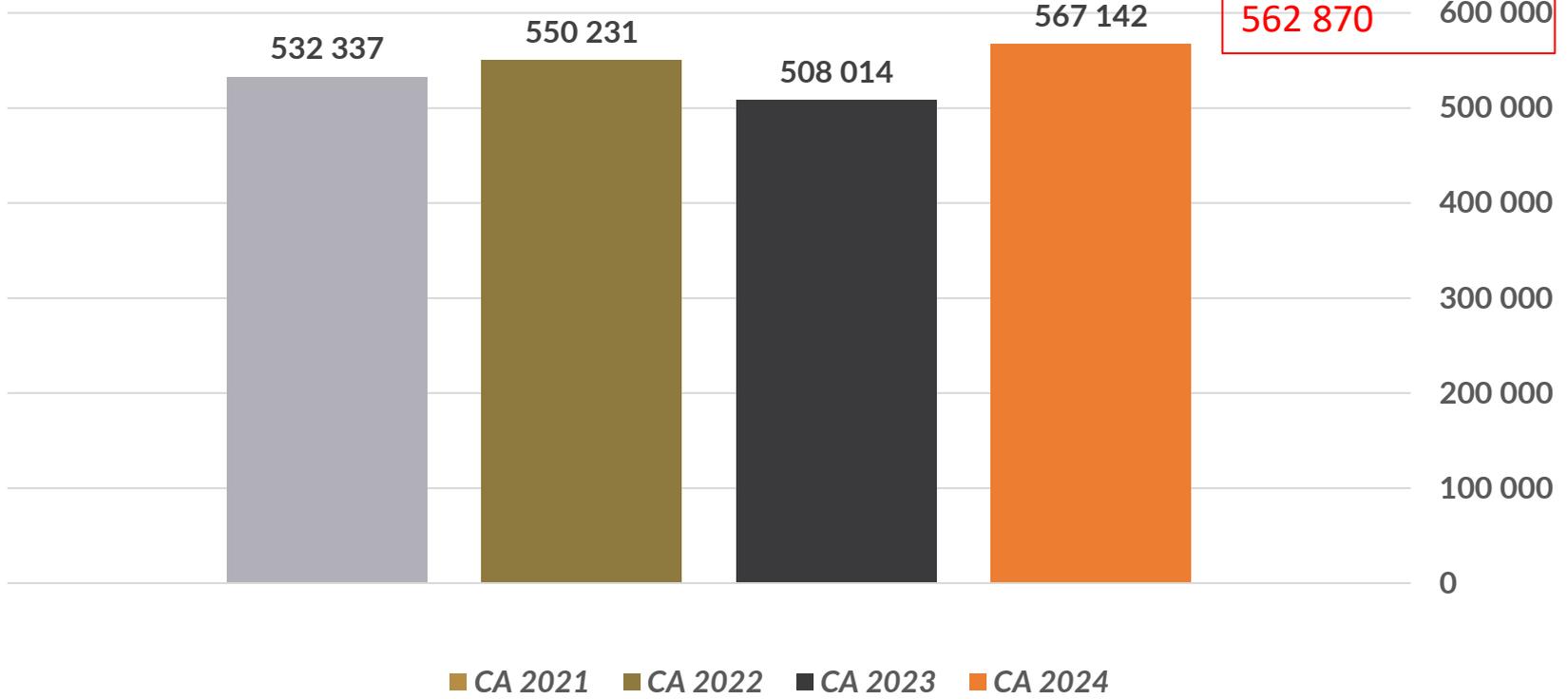
- Assurance statutaire : 103 K€
- Mise à disposition auprès de la CCPS : 276 K€
- Mise à disposition auprès de l'Harmonie : 46 K€
- FIPH : 16 K€

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (CHAPITRE 65)

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
Reçu en préfecture le 03/02/2025
Publié le
ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



Estimations
dépenses hors
arbitrage 2025 :
562 870 — 600 000

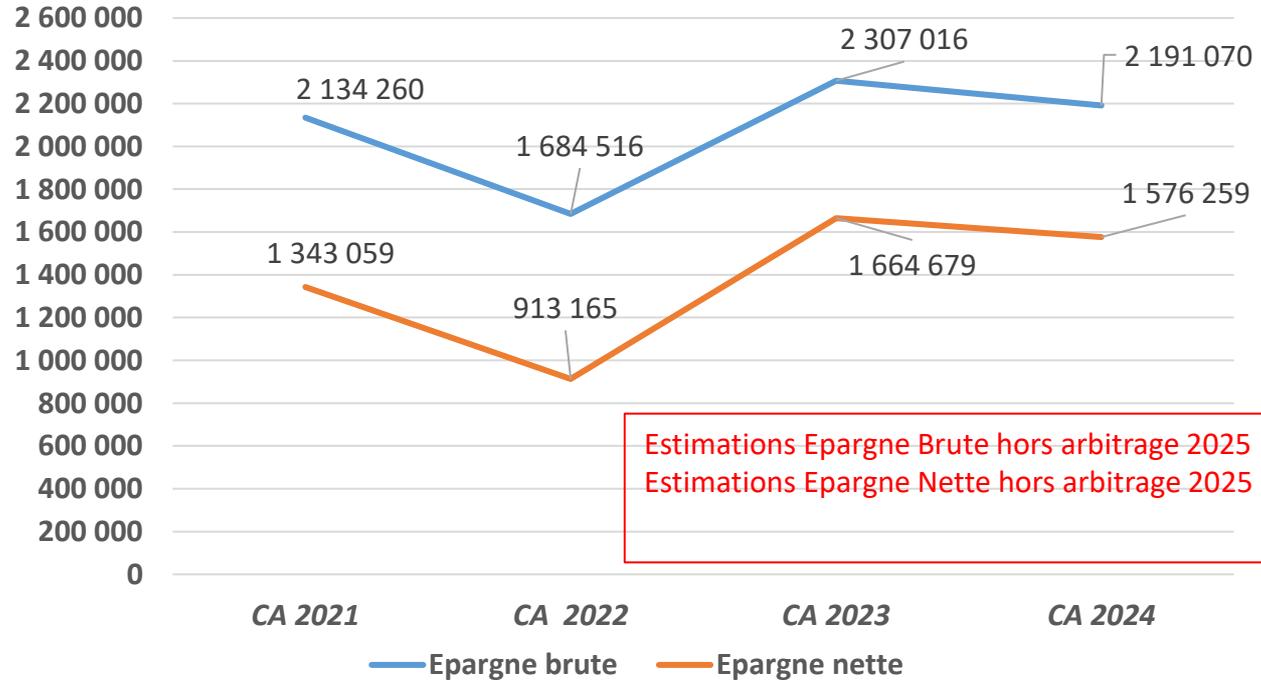


Objectif 2025

- ➔ **Poursuivre le soutien aux associations - 220 000 €**
(rappel subventions attribuées aux associations en 2024 : 210K€)
- ➔ **Poursuite d'une politique d'attribution** transparente et responsable des aides en fonction de critères déterminés
- ➔ **Maintien de la subvention versée au CCAS**
en lien avec la mise en place de l'épicerie solidaire et la gestion locative de la Cité Petit à venir

Le fort impact de l'inflation sur les principaux axes d'intervention des services et la stagnation des recettes de l'Etat entraînent un risque d'effet ciseau malgré la dynamique de revalorisation des bases fiscales annuelle.

Evolution des épargnes



Estimations Epargne Brute hors arbitrage 2025 : 1 223 000
Estimations Epargne Nette hors arbitrage 2025 : 740 900

Epargne brute : Recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement
Epargne nette : Epargne brute après déduction du remboursement de l'annuité de la dette au 31/12/N

Envoyé en préfecture le 03/02/2025

Reçu en préfecture le 03/02/2025

Publié le

ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
 Reçu en préfecture le 03/02/2025
 Publié le 
 ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE

Principaux projets menés en 2025 : la poursuite d'un programme ambitieux

	Cout total TTC	Budget 2025
➔ Travaux de rénovation de l'hôtel de ville	2 300 000 €	1 746 525 €
➔ Réhabilitation de la Cité Petit	1 600 000 €	706 712 €
➔ Travaux de sauvegarde Eglise St Michel	970 000 €	600 000 €
➔ Rénovation du restaurant scolaire des Chêneries	2 400 000 €	150 000 €
➔ Piste cyclable Ouest	775 000 €	319 638 €
➔ Opération Cœur de ville – en cours	7 300 000 €	1 200 000 €
➔ Construction nouvelle gendarmerie	65 500 €	60 000 €
	<u>15 410 500 €</u>	<u>4 782 875 €</u>

Autres dépenses d'équipement (courant/petits projets): 1 960 000 €

Autres dépenses d'équipement (Projets plus conséquents hors AP) pour arbitrage: 2 046 000 €

Restes à réaliser de 2024 : 540 568 €

LES PRINCIPAUX PROJETS MENÉS EN 2025 – HÔTEL DE VILLE

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
 Reçu en préfecture le 03/02/2025
 Publié le
 ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



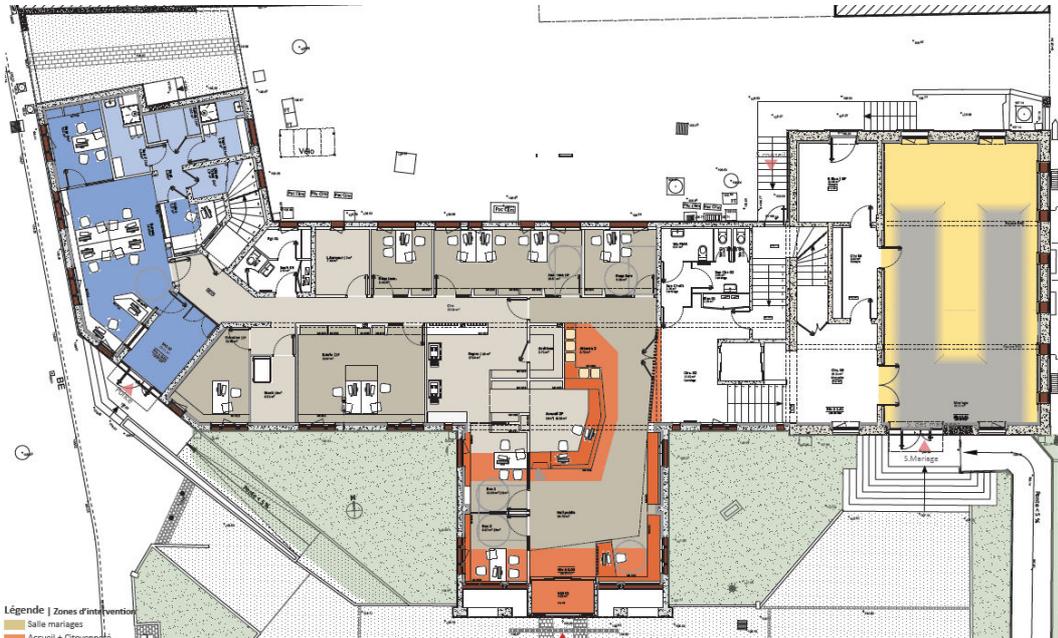
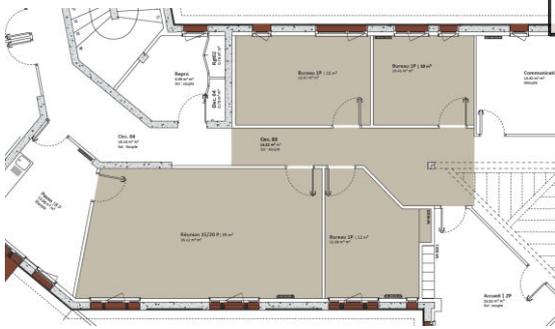
Début des travaux été 2024
 Fin des travaux estimée: Fin 2025
 Maître d'œuvre : EA + LLA

<i>Budget pluriannuel</i>	
Année	Prévu dép. TTC
Total	2 300 000

2021	13 500
2022	20 206
2023	234 000
2024	253 474
2025	1 746 525
2026	209 464

<i>Recettes prévisionnelles</i>	
Total	1 141 000

DSIL (Etat)	300 000
Fonds Vert	246 000
CRST (Région)	250 000
Département (V3)	70 000
FCTVA	275 000



LES PRINCIPAUX PROJETS MENÉS EN 2025 – CITÉ PETIT

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
 Reçu en préfecture le 03/02/2025
 Publié le 
 ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE

Début des travaux mars 2024
 Fin des travaux estimative : avril 2025
 Maître d'œuvre : B2A

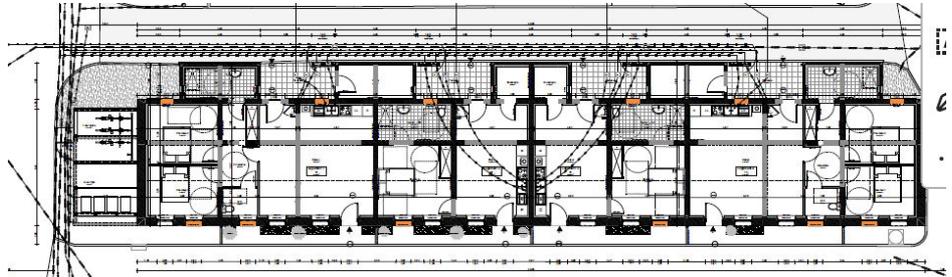


Budget pluriannuel

Année	Prévu dép. TTC
Total	1 600 000
2023	388
2024	892 900
2025	706 712

Recettes prévisionnelles

Total	932 255
Département	80 750
CRST (Région)	262 900
Fond Friche (Etat)	588 605
Récupération totale de la TVA	



LES PRINCIPAUX PROJETS MENÉS EN 2025 – SAUVEGARDE ÉGLISE

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
 Reçu en préfecture le 03/02/2025
 Publié le
 ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE

Début des travaux mi juin 2025
 Durée des travaux : 10 mois
 Maître d'œuvre : Régis Martin

<i>Budget pluriannuel</i>	
Année	Prévu dép. TTC
Total	970 000
2024	57 131,54
2025	600 000
2026	312 868,46



Peu de subventions (Association de sauvegarde de l'Art français) / mécénat.

<i>Recettes prévisionnelles</i>	
Total	358 000
Département (V3)	70 000
ASAF	20 000
Fonds de concours CCPS	153 000
FCTVA	115 000



LES PRINCIPAUX PROJETS MENÉS EN 2025 – RESTAURANT SCOLAIRE

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
 Reçu en préfecture le 03/02/2025
 Publié le
 ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE

Début des travaux 2025
 Durée des travaux : 15 mois
 Programmiste : Crescendo
 Architecte : Penneron

Budget pluriannuel

Année	Prévu dép. TTC
Total	2 400 000
2024	14 315,22
2025	150 000
2026	1 400 000
2027	835 684,78



Salle de restauration des maternelles



Salle de restauration des élémentaires



Patio central



Office

Recettes prévisionnelles

Total	823 700
Fonds Chêne (MOE)	93 700
Volet 3 (demande)	100 000
DSIL/DETR (demande)	500 000
FCTVA	130 000

LES PRINCIPAUX PROJETS MENÉS EN 2025 – PISTE CYCLABLE OUEST

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
 Reçu en préfecture le 03/02/2025
 Publié le
 ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



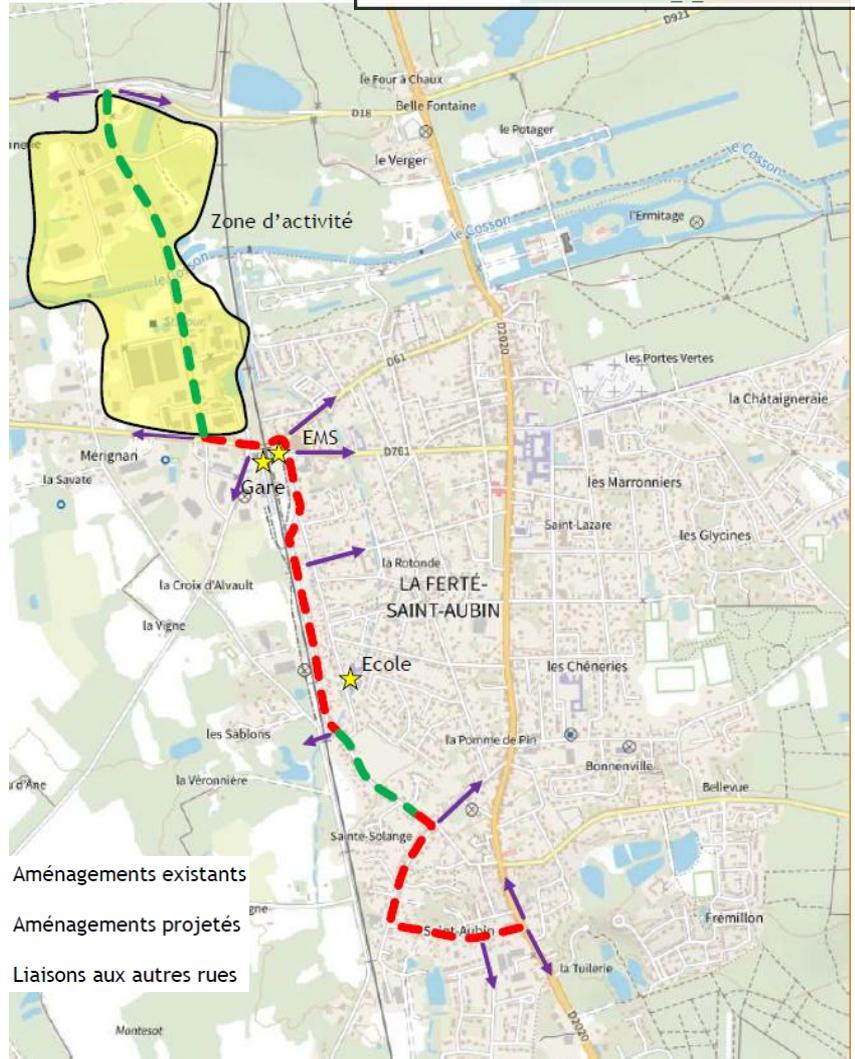
Début des travaux février - mars 2024
 Fin de travaux février 2025
 Maître d'œuvre : BETA

Budget pluriannuel

Année	Prévu dép.
Total	750 000
2023	0
2024	455 361,57
2025	319 638,43

Recettes prévisionnelles

Total	440 022
France relance	248 931
Département	59 091
CRST	?
FCTVA	132 000



LES PRINCIPAUX PROJETS MENÉS EN 2025 – CONSTRUCTION NOUVELE

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
Reçu en préfecture le 03/02/2025
Publié le
ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



Un projet retardé et compromis à ce stade par Logem à la suite de difficultés liées au paiement des loyers

<i>Budget pluriannuel</i>	
Année	Prévu dép.
Total	65 550
2023	5 500
2024	0
2025	60 000
2026	0



Faisabilité de l'opération questionnée au regard des montants de loyers faibles fixés pas l'Etat face à un coût de travaux qui s'envole.

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
Reçu en préfecture le 03/02/2025
Publié le
ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



1 960 000 € à arbitrer sur des investissements moins lourds ou plus courants :

Espaces publics

Chaussée, signalétique, stationnement, foncier pour élargissements, études

Environnement

Economie d'eau, et d'énergie, mobilité douce, nature en ville

Services à la population

Equipements sportifs, Scolaire, Péri-scolaire, aires de jeux et loisirs, Culture et social, OPAH

Moyens matériels

Equipement, véhicules, achats divers

Informatique et numérique :

Matériels et réseaux, vidéoprotection, fibre

Les dépenses d'équipements 2025 seront financées par :

- La taxe d'aménagement
- Le FCTVA à hauteur de 14,850 % des investissements éligibles
- Les subventions, au vu des projets présentés un fort taux de participations est attendu en 2025

Envoyé en préfecture le 03/02/2025

Reçu en préfecture le 03/02/2025

Publié le

ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



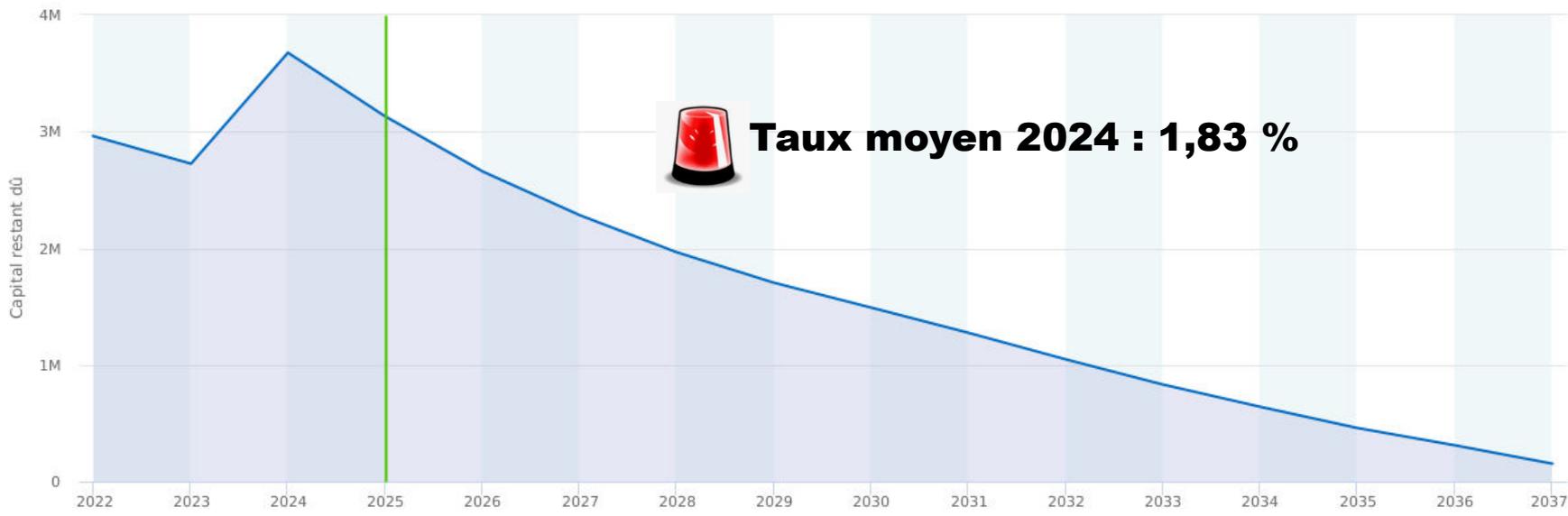
BUDGET PRINCIPAL

LA DETTE



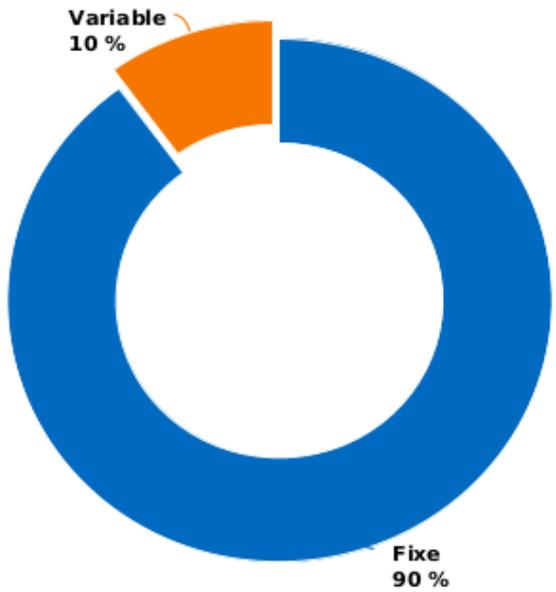
Orientations budgétaires 2025

Montant du CRD au 31/12/2024 : 3 137 230,17 €



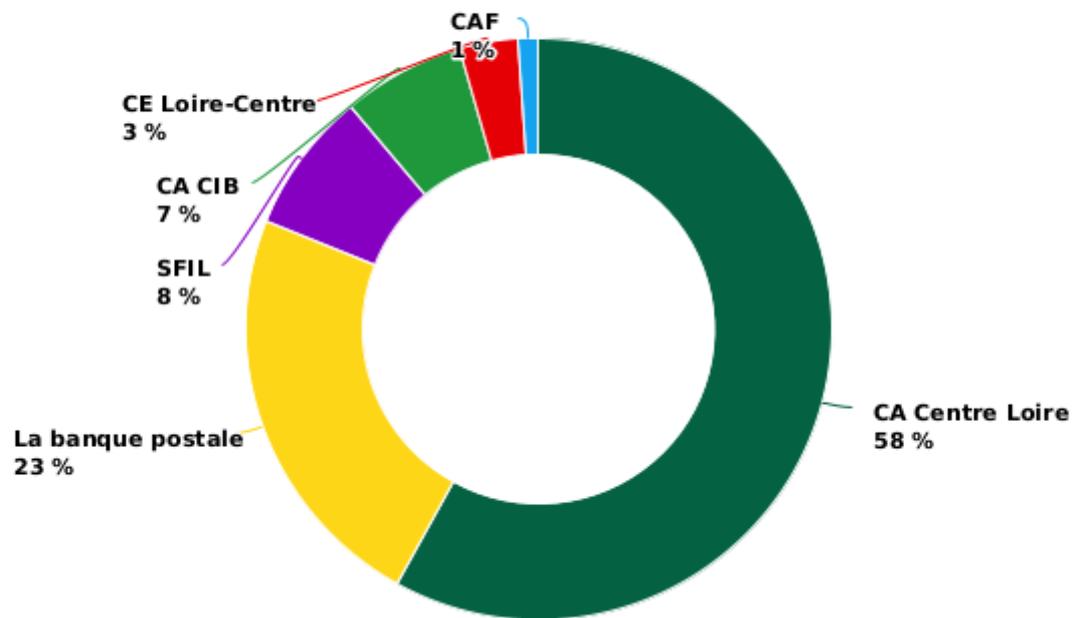


Répartition par risque au 31/12/2024





Répartition par banque au 31/12/2024





ANNUITÉS DE LA DETTE

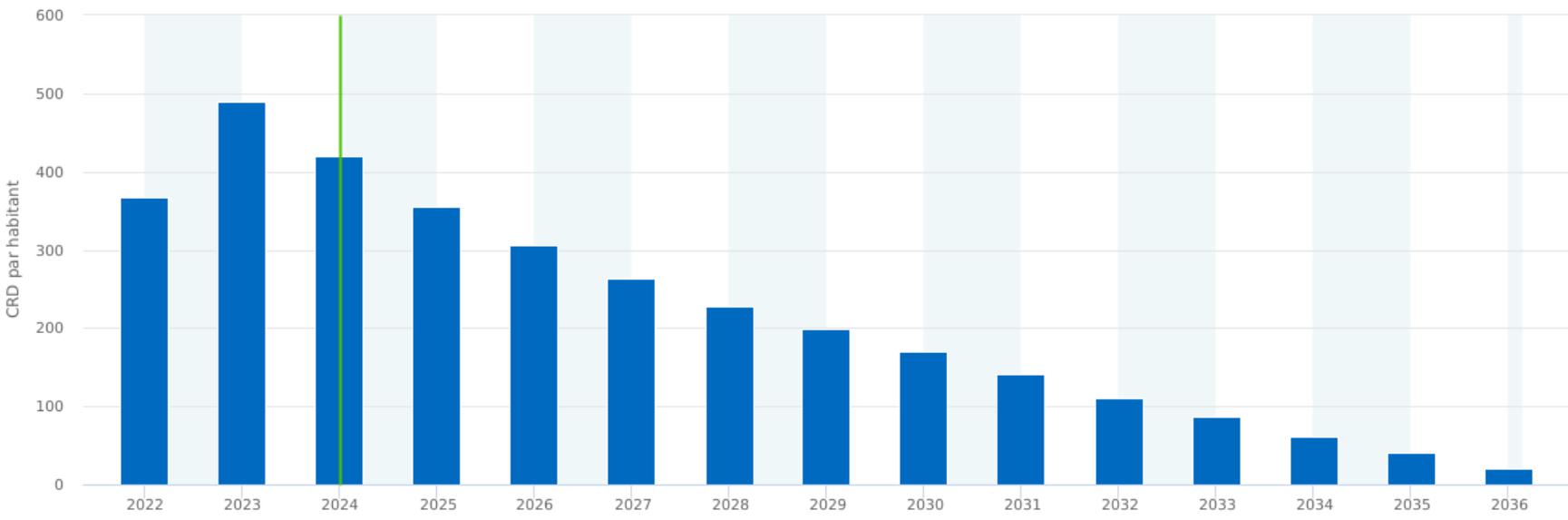


LA DETTE DE LA VILLE – BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
 Reçu en préfecture le 03/02/2025
 Publié le
 ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



Indicateurs d'endettement	2021	2022	2023	2024	2025 PREV
Capacité de désendettement	1,9 an	1,7 an	2,1 ans	2,5 ans	2 ans
Dettes en € par habitant	397,68 €	365,66€	487,63 €	420 €	355

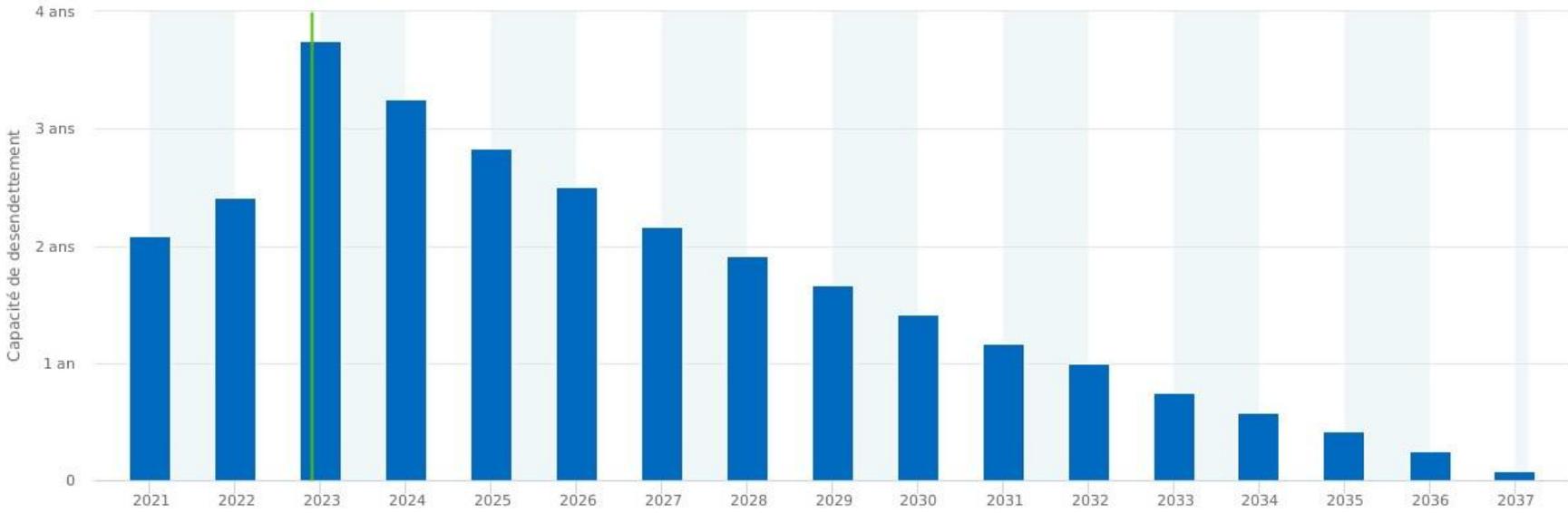


LA DETTE AGRÉGÉE DE LA VILLE – BUDGET PRINCIPAL, EAUX, ASSURANCE

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
 Reçu en préfecture le 03/02/2025
 Publié le
 ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE

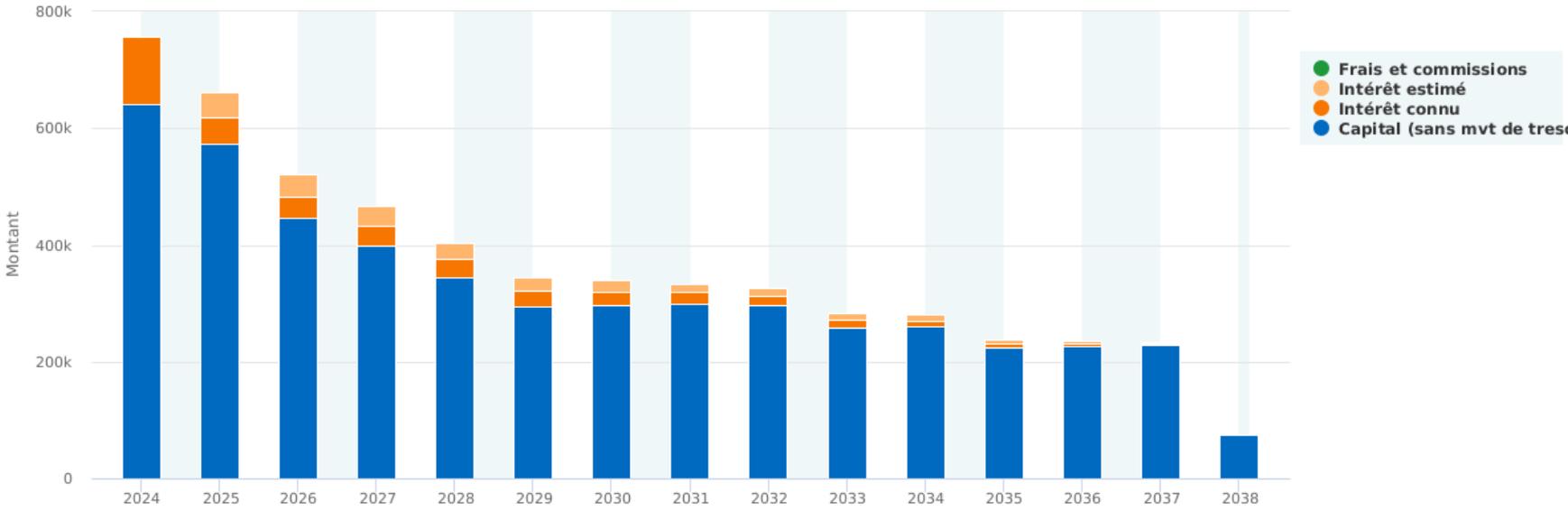


Indicateurs d'endettement	2021	2022	2023	2024	2025 PREV
Capacité de désendettement	2,7 ans	2,4 ans	3,9 ans	3,3 ans	2 ans et 10 mois
Dettes en € par habitant	595,18 €	539,74 €	642,70 €	564,54	487,87





ANNUITÉS DE LA DETTE



Envoyé en préfecture le 03/02/2025

Reçu en préfecture le 03/02/2025

Publié le



ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE

BUDGET ANNEXE

EAU

Quelle sont les orientations 2025 sur le budget eau ?

Résultat 2024 (Réal/ Hors ordre) estimatif sur la section d'exploitation : 44K

- ➔ Application pour la première année des contre-valeurs
- ➔ Préparation du transfert de compétence pour le premier janvier 2026 à la communauté de commune

Objectif : maintenir une section de fonctionnement excédentaire, bien que cela dépende pour partie des recettes liées à la consommation d'eau

En investissement :

- Suite à la signature de l'avenant de la DSP, début des travaux afin de remplacer les filtres d'eau au Château d'eau 95 K euros
- Poursuite de l'amélioration du réseau 350 K euros (dont RD2020)
- Etudes 25 K euros

Objectif : Maximiser les recettes d'investissement avec les demandes de subventions

Nb : Extinction de la dette du budget eau

Envoyé en préfecture le 03/02/2025

Reçu en préfecture le 03/02/2025

Publié le

ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



BUDGET ANNEXE

ASSAINISSEMENT

Quelle sont les orientations 2025 sur le budget assainissement ?

Résultat 2024 (Réal/ Hors ordre) estimatif sur la section d'exploitation : - 49 K

- ➔ Application pour la première année des contre-valeurs
- ➔ Préparation du transfert de compétence pour le premier janvier 2026 à la communauté de commune

Objectif : Limiter le déficit de fonctionnement, bien que cela dépende en partie de la consommation des ménages

En investissement :

- Poursuite de l'amélioration du réseau 100 K euros
- Etudes 7 K euros

Objectif : Maximiser les recettes d'investissement avec les demandes de subventions et poursuite du désendettement

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
Reçu en préfecture le 03/02/2025
Publié le
ID : 045-214501462-20250130-2025_1_1-DE



Répartition par risque au 31/12/2024

